



KPMG Entreprises
13 rue de Chemnitz
B.P. 2247
68068 Mulhouse Cedex
France

Téléphone : +33 (0)03 89 33 29 50
Télécopie : +33 (0)03 89 33 29 51
Site internet : www.kpmg.fr

Kimoce S.A.

Rapport du commissaire aux comptes établi en application de l'article L.225- 235 du Code de commerce, sur le rapport du Président du Conseil d'Administration de la société Kimoce S.A., pour ce qui concerne les procédures de contrôle interne relatives à l'information comptable et financière

Exercice clos le 30 septembre 2007

Kimoce S.A.

26 rue Victor Schoelcher - Parc des Collines - 68200 Mulhouse

Ce rapport contient 3 pages

Référence : MLW/PB

Société anonyme d'expertise
comptable - commissariat aux
comptes à directoire et conseil
de surveillance.
Inscrite au Tableau de l'ordre
à Paris sous le n° 14-30080101
et à la Compagnie des
Commissaires aux Comptes
de Versailles

Siège social :
KPMG S.A.
Immeuble Le Palatin
3 cours du Triangle
92939 La Défense Cedex
Capital : 5 497 100 €.
Code APE 741 C
775726417 R.C.S. Nanterre
TVA Union Européenne
FR 77 775 726 417



KPMG Entreprises
13 rue de Chemnitz
B.P. 2247
68068 Mulhouse Cedex
France

Téléphone : +33 (0)03 89 33 29 50
Télécopie : +33 (0)03 89 33 29 51
Site internet : www.kpmg.fr

Kimoce S.A.

Siège social : 26 rue Victor Schoelcher - Parc des Collines - 68200 Mulhouse
Capital social : €305 000

Rapport du commissaire aux comptes établi en application de l'article L. 225-235 du Code de commerce, sur le rapport du Président du Conseil d'Administration de la société Kimoce S.A., pour ce qui concerne les procédures de contrôle interne relatives à l'information comptable et financière

Exercice clos le 30 septembre 2007

En notre qualité de commissaire aux comptes de la société Kimoce S.A. et en application des dispositions de l'article L. 225-235 du Code de commerce, nous vous présentons notre rapport sur le rapport établi par le Président de votre société conformément aux dispositions de l'article L. 225-37 du Code de commerce au titre de l'exercice clos le 30 septembre 2007.

Il appartient au Président de rendre compte, dans son rapport, notamment des conditions de préparation et d'organisation des travaux du conseil d'administration et des procédures de contrôle interne mises en place au sein de la société.

Il nous appartient de vous communiquer les observations qu'appellent de notre part les informations données dans le rapport du Président, concernant les procédures de contrôle interne relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière.

Nous avons effectué nos travaux conformément aux normes d'exercice professionnel françaises. Celles-ci requièrent la mise en œuvre de diligences destinées à apprécier la sincérité des informations données dans le rapport du Président, concernant les procédures de contrôle interne relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière. Ces diligences consistent notamment à :

- prendre connaissance des objectifs et de l'organisation générale du contrôle interne, ainsi que des procédures de contrôle interne relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière, présentés dans le rapport du Président ;
- prendre connaissance des travaux sous-tendant les informations ainsi données dans le rapport.

Kimoce S.A.

Rapport du commissaire aux comptes établi en application de l'article L. 225-235 du Code de commerce, sur le rapport du Président du Conseil d'Administration de la société Kimoce S.A., pour ce qui concerne les procédures de contrôle interne relatives à l'information comptable et financière
21 décembre 2007

Sur la base de ces travaux, nous n'avons pas d'observation à formuler sur les informations données concernant les procédures de contrôle interne de la société relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière, contenues dans le rapport du président du conseil d'administration, établi en application des dispositions de l'article L. 225-37 du Code de commerce.

Mulhouse, le 21 décembre 2007

KPMG Entreprises
Département de KPMG S.A.



Didier Romeu
Associé